

Portrait de territoire // Economie sociale et solidaire

LE PAYS DU VAL D'ADOUR



Réalisé par la CRESS Midi-Pyrénées

Chiffres-clés de l'Economie Sociale et Solidaire en Val d'Adour



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012 - IGN Géofla. Champ : EPCI (agrégation des 6 EPCI). Population au 31/12/11 : 42 005 habitants.

* Estimation à partir du Répertoire National des Associations (RNA), qui comptabilise 1 129 associations au total.

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, **l'Économie Sociale et Solidaire** est, plus que jamais, appelée à se développer et à changer d'échelle.

Elle place l'humain au cœur de l'activité économique ; ses principes se caractérisent par des valeurs d'utilité sociale, de solidarité, de gouvernance démocratique et de juste répartition de la richesse produite.

Créées à l'initiative d'acteurs locaux et de citoyens, les entreprises de l'ESS s'ancrent dans les territoires, portent des services de proximité et créent des emplois non délocalisables. Elles sont capables de mobiliser une diversité d'acteurs autour de projets au service du développement local.

Favorisant les ressources locales en s'appuyant sur des circuits courts, l'ESS soutient la mise en place et le maintien d'activités économiques locales.

L'Économie Sociale et Solidaire au sein du Pays du Val d'Adour, vecteur de développement économique

Le Conseil de Développement existe depuis la création du Pays du Val d'Adour. Il rassemble tous les habitants et professionnels du Pays qui souhaitent participer à son évolution en accord avec les valeurs de solidarité, de développement durable et d'intérêt général. Soucieux du devenir du Pays, il accompagne les orientations adoptées par les élus et suit leur mise en œuvre.

En 2014, son conseil d'administration a souhaité se saisir du thème de l'économie sociale et solidaire (ESS) dont les principes sont inscrits dans la charte du Pays. Un état des lieux de l'existant était nécessaire pour rendre compte de la réalité de cette économie bien particulière. Une étude, initiée et financée par le Conseil de Développement, a donc été confiée à la CRESS Midi-Pyrénées et à l'association Rivages.

Cette étude confirme la place de l'ESS dans le Pays du Val d'Adour et l'intérêt de ce modèle économique pour l'avenir de notre territoire. En effet, l'ESS concerne 10 % des établissements employeurs et emploie près de 1 800 salariés, soit presque deux emplois sur dix. Le nombre de salariés moyen dans les établissements de l'ESS est presque double par rapport à l'ensemble des établissements du Pays.

A travers cette étude, le Conseil de Développement souhaite mettre en évidence une appréciation de la ressource locale qui va au-delà du calcul de la richesse produite et des emplois générés. La qualité de vie des habitants, la solidarité, la justice sociale et le respect de l'environnement doivent entrer en ligne de compte.

Le poids du bénévolat dans ce type d'économie doit aussi être considéré à sa juste place, puisqu'il représente une part très importante de force de travail dans les structures de l'ESS, autant pour leur administration que pour la mise en œuvre de leur projet. Bien que non rémunérés, leurs bénévoles participent largement à un service public de plus en plus absent des territoires ruraux.

Première étape d'une démarche volontariste de notre association en vue de favoriser un développement local économique harmonieux, cette étude constitue la base d'une réflexion sur la croissance et la structuration à venir de l'Économie Sociale et Solidaire au sein du Val d'Adour pour l'ensemble de ses acteurs, au premier rang desquels figurent les élus.

Odile Despert,
Présidente du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour

L'ESS dans l'économie du Val d'Adour

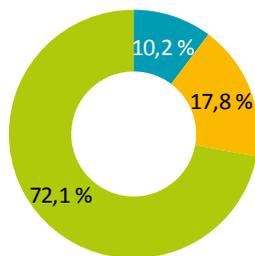
Chiffres-clés de l'économie du Pays du Val d'Adour par champ économique

	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs salariés	Equivalents temps pleins	Masse salariale brute	Nombre moyen de salariés par établissement
ESS	198	1 771	1 396	36 179 410	8,9
Public	346	2 416	2 097	53 718 459	7,0
Privé hors ESS	1 405	4 859	4 395	109 691 073	3,5
Total	1 949	9 046	7 888	199 588 942	4,6

Le Pays du Val d'Adour est le 4^{ème} Pays de Midi-Pyrénées sur 35 en termes de poids de l'ESS dans l'emploi total.

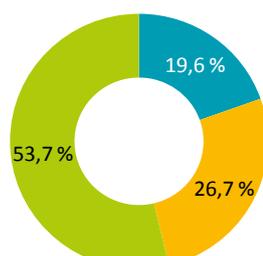
Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : EPCI (agrégation des 6 EPCI).

Répartition des établissements employeurs du Pays du Val d'Adour



■ ESS ■ Public ■ Privé hors ESS

Répartition des effectifs salariés du Pays du Val d'Adour



Un poids significatif dans l'emploi local

Implantée sur l'ensemble du territoire du Pays du Val d'Adour, l'Economie Sociale et Solidaire compte 200 établissements employeurs.

La part de l'ESS parmi les établissements du Pays s'élève à 10,2 %, elle est légèrement inférieure à celle que l'on observe à l'échelle de la région Midi-Pyrénées (10,8 %).

En revanche, avec 1 800 salariés, elle pèse pour près de 20 % des emplois du Pays, part bien supérieure à la part régionale (11,5 %). L'ESS représente plus d'1 emploi sur 4 au sein du secteur privé.

Les établissements relevant de l'ESS sont de plus grande taille : 8,9 salariés par établissement, contre 4,6 en moyenne.

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : EPCI (agrégation des 6 EPCI).

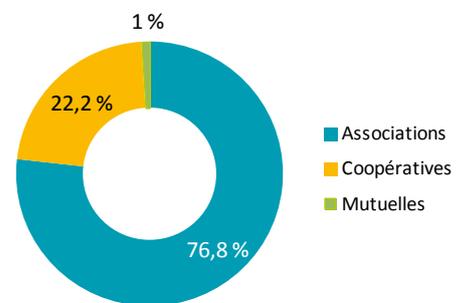
Les formes d'entreprise

Des associations largement majoritaires et des coopératives surreprésentées dans le Pays

On trouve dans le Pays **152 associations** employeuses, **44 coopératives** et **2 mutuelles**. Les associations (77 %) et les mutuelles (1 %) sont sous-représentées par rapport à la moyenne en Midi-Pyrénées (respectivement 82 % et 4 %), à l'inverse les coopératives sont largement surreprésentées (22 % contre 15 %). Parmi elles, on trouve des coopératives bancaires, deux SCOP, mais surtout de nombreuses coopératives agricoles et CUMA.

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : EPCI (agrégation des 6 EPCI).

Répartition des établissements employeurs de l'ESS par forme d'entreprise



Les secteurs d'activité

L'action sociale et les « activités diverses* » premiers secteurs employeurs dans l'ESS

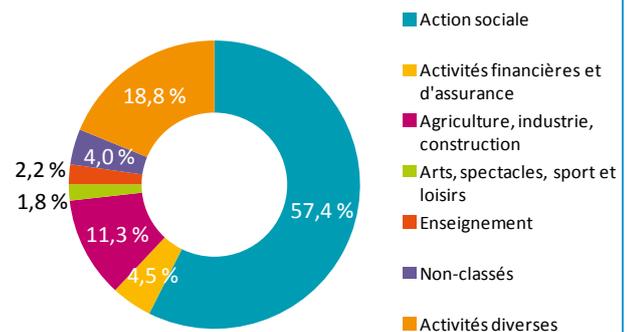
L'action sociale concentre plus de la moitié des emplois de l'ESS (57 %), part bien supérieure à celle qu'elle occupe à l'échelle régionale (45 %). C'est en effet un secteur particulièrement développé en milieu rural au sein de l'ESS.

L'agriculture-industrie-construction pèse également de manière plus importante dans le Pays qu'en moyenne en région, avec 11,3 % de l'emploi contre 2,4 %. Les coopératives agricoles du territoire œuvrent essentiellement dans les domaines des céréales, de la vigne et du bois.

En revanche, les secteurs activités financières et d'assurance, enseignement et santé sont sous-représentés dans le Pays. Le premier concentre 4,5 % de l'emploi ESS contre 11,4 % en région, le second 2,2 % contre 11,2 %, et le troisième est inexistant (7 % en région).

* Activités diverses : soutien aux entreprises ; information et communication ; hébergement et restauration ; commerce, transports, activités immobilières ; autres services.

Répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activité



Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : Pays (ancien périmètre).

Nombre d'établissements employeurs et effectifs salariés de l'ESS par EPCI du Pays du Val d'Adour

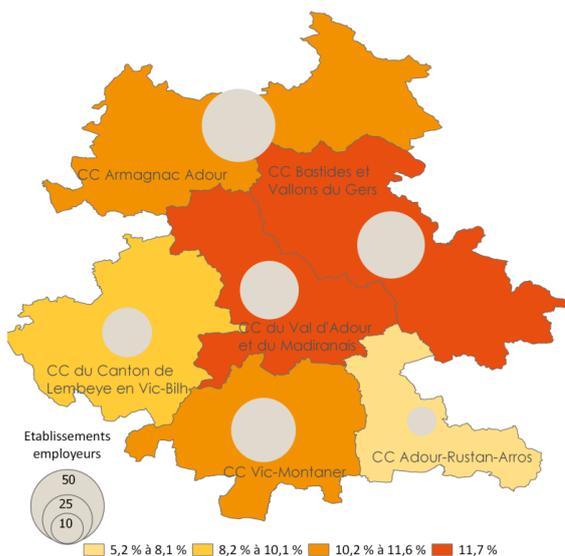


Chiffres-clés de l'ESS dans les intercommunalités du Pays du Val d'Adour

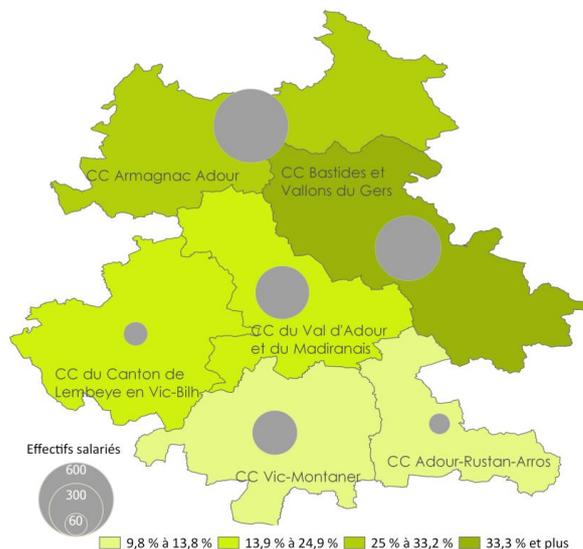
	Nombre d'établissements employeurs	Effectifs salariés	Equivalents temps pleins	Masse salariale brute	Nombre d'emplois pour 10 000 habitants
CC* Adour-Rustan-Arros	9	56	41	899 695	112
CC Armagnac Adour	49	592	457	12 876 177	864
CC Bastides et Vallons du Gers	45	480	395	9 937 706	651
CC du Canton de Lembeye en Vic-Bilh	23	76	60	1 603 450	146
CC du Val d'Adour et du Madiranais	32	326	269	6 302 854	640
CC Vic-Montaner	40	241	174	4 559 528	193

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : EPCI.
* CC : Communauté de communes

Poids de l'ESS dans les établissements employeurs des EPCI du Pays du Val d'Adour



Poids de l'ESS dans l'emploi des EPCI du Pays du Val d'Adour



L'ESS est plus présente dans l'économie locale au centre et au nord du Pays qu'au sud.

Avec 49 établissements et 592 emplois, la **CC Armagnac Adour** est l'intercommunalité du Pays où l'ESS est la plus implantée. Elle y représente plus du quart des emplois et le tiers des emplois privés.

La **CC Vic-Montaner**, qui compte le double d'habitants, a presque autant d'établissements mais moitié moins d'emplois ESS.

Il y a également de nombreux établissements (45) et emplois (480) au sein de la **CC Bastides et Vallons du Gers**. L'ESS y représente le tiers de l'emploi, soit le poids le plus important parmi les EPCI du Pays.

Dans la **CC du Val d'Adour et du Madiranais**, l'ESS représente 326 emplois, soit 1 emploi privé sur 5.

L'ESS est peu implantée dans les **CC Adour-Rustan-Arros** et du **Canton de Lembeye en Vic Bilh**, tant en termes de volume d'établissements et d'emplois, que de poids dans l'économie locale. Elles comptent moins de 150 emplois ESS pour 10 000 habitants.

Part de l'ESS dans les établissements employeurs et l'emploi des intercommunalités

	Etablissements employeurs		Effectifs salariés	
	Part ESS / total établissements	Part ESS / secteur privé	Part ESS / total emploi	Part ESS / secteur privé
CC Adour-Rustan-Arros	5,2 %	6,9 %	9,8 %	16,1 %
CC Armagnac Adour	11 %	12,9 %	27,7 %	33,5 %
CC Bastides et Vallons du Gers	11,7 %	14,1 %	33,5 %	41,6 %
CC du Canton de Lembeye en Vic-Bilh	8,2 %	10,1 %	13,9 %	18,5 %
CC du Val d'Adour et du Madiranais	11,7 %	14,2 %	16,1 %	20,7 %
CC Vic-Montaner	10,2 %	12,5 %	10,3 %	17,5 %

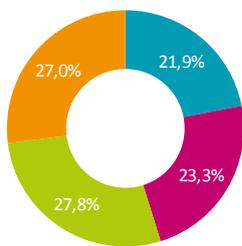
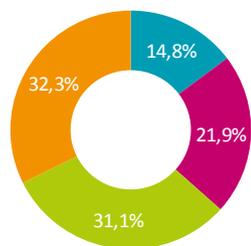
Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, Clap 2012. Champ : EPCI.

L'âge des salariés

Répartition des salariés par tranche d'âge

Economie Sociale et Solidaire

Privé hors ESS



■ Moins de 30 ans ■ 30 à 39 ans ■ 40 à 49 ans ■ 50 ans et plus

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, DADS 2012. Champ : Pays (ancien périmètre).

Plus de 630 départs à la retraite à l'horizon 2027 dans l'ESS

Les entreprises de l'ESS conservent les **séniors** dans l'emploi, c'est pourquoi la part des salariés de 50 ans et plus y est plus élevée que dans le privé hors ESS (32 % contre 27 %). C'est dans les associations, en particulier, que la part des séniors est très élevée (35 %).

Par conséquent, de nombreux départs en retraite sont prévus sur le Pays du Val d'Adour : 630 dans les 12 prochaines années. Les entreprises de l'ESS doivent s'organiser pour renouveler leurs salariés, recruter, former et transmettre les savoir-faire.

A l'inverse, la proportion des **jeunes** de moins de 30 ans est moindre dans l'ESS (15 % contre 22 % dans le privé hors ESS). Elle est faible tant dans les associations que dans les mutuelles et les coopératives. Les départs en retraite peuvent ainsi constituer une opportunité pour les jeunes de trouver un emploi dans l'ESS.

La pyramide des âges de l'ESS est similaire à l'échelle du Pays et à l'échelle de la région Midi-Pyrénées.

Les métiers exercés

- Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales
- Agents de service hospitaliers
- Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type artisanal
- Aides médico-psychologiques
- Aides-soignants
- Technicien(ne)s (sauf technicien(ne)s tertiaires)
- Educateur(trice)s spécialisé(e)s
- Secrétaires
- Nettoyeur(se)s
- Agents de maîtrise
- Ingénieur(e)s et cadres techniques d'entreprises

11 métiers concentrent la moitié des effectifs de l'ESS

81 métiers différents sont exercés par les salariés de l'ESS sur le Pays du Val d'Adour.

Les 11 premiers métiers concentrent la moitié des effectifs. Ils relèvent pour beaucoup du secteur social et médico-social, mais on trouve également d'autres types de métiers, des ouvriers aux cadres.

Métier qui compte le plus grand effectif, les « aides à domicile, aides ménager(ère)s et travailleur(se)s familiales » concentre 17,8 % des salariés de l'ESS. C'est bien plus qu'à l'échelle régionale (11 %). En effet, l'ESS est particulièrement développée dans le secteur de l'action sociale en milieu rural.

Source : Observatoire régional de l'ESS - CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, DADS 2012. Champ : Pays (ancien périmètre).

La rémunération des salariés

Rémunérations par champ économique

	Salaire brut annuel moyen	Ecart ESS
ESS	25 916	
Public	25 617	+ 1,2 %
Privé hors ESS	24 958	+ 3,8 %
Total	25 303	+ 2,4 %

Source : Observatoire régional de l'ESS - CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee, DADS 2012. Champ : masse salariale brute, équivalents temps plein sur l'année. EPCI (agrégation des 6 EPCI).

Des salaires plus élevés dans l'ESS

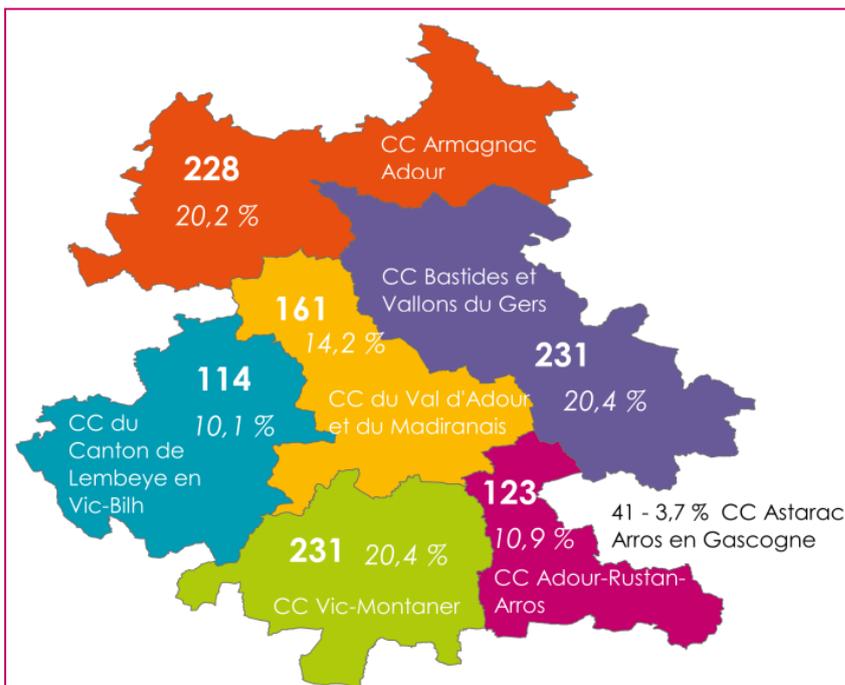
Sur le Pays du Val d'Adour, c'est dans l'ESS que l'on trouve le salaire moyen le plus élevé : près de 26 000 € en moyenne par an. Il est supérieur de 1,2 % au secteur public et de 3,8 % au secteur privé hors ESS.

Ce constat est spécifique au territoire et l'on fait l'hypothèse qu'il est lié à la forte présence des coopératives, notamment agricoles. En région Midi-Pyrénées, la tendance s'inverse. Le salaire brut annuel moyen de l'ESS est plus élevé (28 830 €) que dans le Pays, en revanche il est inférieur de 15 % au privé hors ESS et de 7 % au public.

Le paysage associatif sur le Pays

Cette synthèse de l'étude du collectif Rivages porte sur les associations et met en valeur les associations sans salariés, qui représentent la très grande majorité (86%) d'entre elles. Ces dernières ont pourtant un réel poids dans l'économie locale, particulièrement dans les services qu'elles apportent aux habitants dans le domaine social. En complément des services publics qui tendent à s'éloigner des territoires ruraux, ces acteurs locaux représentent une alternative indispensable au maintien de la population et de la qualité de vie des habitants dans les territoires les plus isolés. Ainsi 12 % d'entre elles œuvrent dans le domaine de la santé et de la solidarité, apportant bénévolement des services inexistantes ou financièrement inaccessibles.

De la même façon, 5 % d'entre elles participent par leur activité à l'économie locale, en permettant à des habitants de développer des activités économiques. Les restrictions budgétaires peuvent laisser peser de fortes incertitudes sur le maintien de ce tissu associatif, appelé à mutualiser et à s'organiser.



Nombre d'associations par EPCI du Pays du Val d'Adour

Source : RNA – IGN Géofla. Champ : EPCI.

Dans le Pays du Val d'Adour :

1 129 associations, dont 152 employeuses et 977 non employeuses (86 %)*

* Estimation à partir du total associations (RNA) et du nombre d'associations employeuses (Clap).

Le Pays du Val d'Adour connaît une vie associative dynamique : 53 associations créées en 2012, soit 1,15 création pour 1 000 habitants. Ce taux se situe bien au dessus du taux national (0,99).

Source : Journal officiel - RNA ; Regard sur la vie associative en Midi-Pyrénées, Les Cahiers de la DRJSCS n°7, juin 2013.

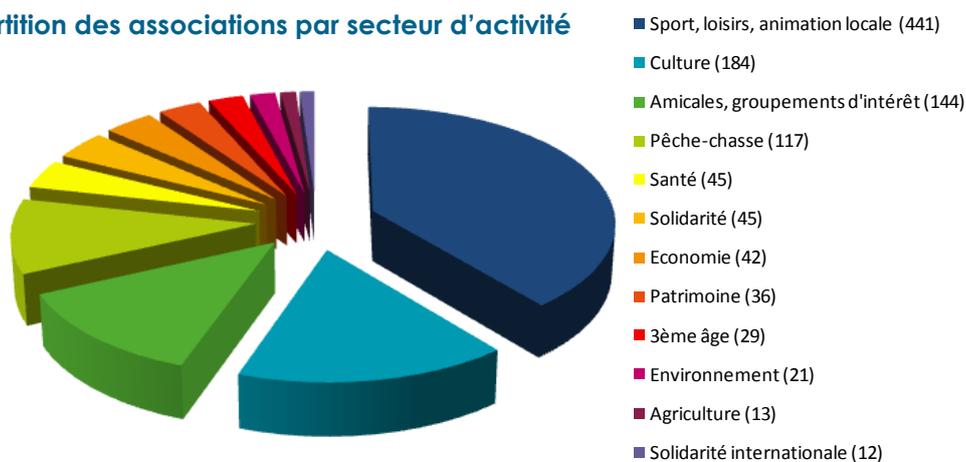
On trouve le plus grand volume d'associations dans les 3 EPCI qui comptent le plus grand nombre d'habitants : Bastides et Vallons du Gers, Armagnac Adour, Vic-Montaner. Cette dernière a néanmoins le nombre d'associations le plus bas pour 1 000 habitants (18,5), et Armagnac Adour le plus élevé (33,3).

Note méthodologique

Les données présentées sont issues du Répertoire National des Associations (RNA), auprès duquel les associations ont l'obligation de se déclarer depuis 2009. Les associations n'ayant pas effectué cette démarche ne sont pas prises en compte. Le RNA ne permettant pas de distinguer les associations employeuses des autres, le nombre d'associations non employeuses est estimé.

[= nombre total d'associations (RNA) – nombre d'associations employeuses (Insee, Clap)]

Répartition des associations par secteur d'activité



Source : RNA. Champ : Ensemble des associations, EPCI (agrégation des 6 EPCI)

Les associations sportives et d'animation locale, les plus nombreuses, représentent 4 associations du Pays sur 10. Dans la CC de Lembeye en Vic Bilh, leur prédominance est marquante. Viennent ensuite les associations culturelles (16 %), particulièrement développées sur la CC Bastides et Vallons du Gers, les amicales et groupements d'intérêt (13 %), et la pêche-chasse (10 %).

Enquête auprès des associations non employeuses du Pays

Les associations de chasse, pêche, sportives et comités des fêtes, sont très connues de la plupart des habitants. Leur nombre important et leur structuration en réseau font qu'elles sont facilement identifiées par tous.

Le travail d'enquête par questionnaire a donc privilégié les associations dont les activités ont une forte plus-value pour le territoire et ne sont pas forcément connues des habitants. Les résultats de cette enquête s'appuient sur un échantillon de 56 structures, soit 6 % des associations du territoire reposant sur le bénévolat, il convient donc d'apporter les précautions nécessaires à l'analyse.

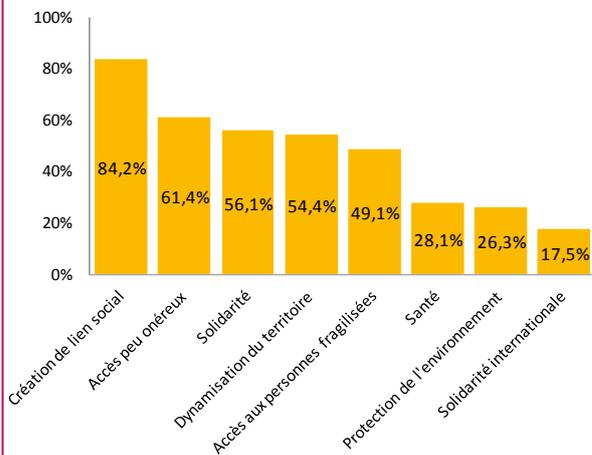
Lien social, diversité de l'offre, patrimoine, préservation de l'environnement, solidarité, pratiques artistiques, inter-génération, à travers la mise en œuvre de toutes ces valeurs, les associations proposent tout un panel de services et d'animations qui participent largement à la qualité de vie sur le territoire et contribuent à son attractivité. C'est en quoi elles sont indispensables et irremplaçables.

Utilité sociale

84 % des répondants ont affirmé que la création de lien social fait partie de leur "vocation sociale", exprimant une volonté de favoriser la mixité sociale, l'inter-génération. Ainsi, c'est sur ce plan que les associations agissent le plus.

Le souci de proposer des activités accessibles à tous vient en deuxième position, suivi de près par la solidarité. La dynamisation du territoire d'un point de vue culturel et/ou économique, et la prise en charge de personnes en situation de handicap ou de fragilité (personnes en difficulté, personnes âgées...) sont d'autres points forts de leur intervention.

On trouve par ailleurs plusieurs acteurs qui se sont regroupés autour de préoccupations communes pour mutualiser et échanger sur un plan professionnel (groupements de producteurs locaux, associations d'assistantes maternelles...).

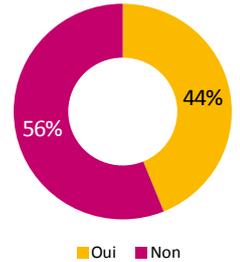


Appartenance à un réseau

56 % font partie d'un réseau ou d'une fédération

44 % agissent sans l'appui d'un réseau ou d'une fédération

L'appartenance à un réseau renforce la stabilité des associations. Les associations isolées ont plus de risques de manquer d'informations essentielles à leur survie. En effet, cela se traduit parfois par une veille informative insuffisante, un manque de soutien sur les aspects techniques de la vie associative.

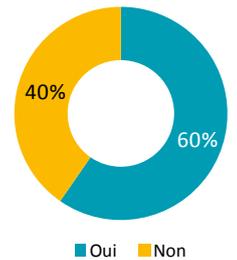


Partenariats*

Partenaires publics

60 % ont des partenaires publics

Parmi les associations, 83 % sont soutenues par les communes. L'engagement des communes reste ainsi le levier essentiel de soutien à la dynamique développée par les bénévoles du territoire, surtout pour les associations de petite taille. 34 % sont soutenues par les Conseils généraux, 20 % par les Communautés de communes et 17 % par les Régions.



Les associations bénéficient du soutien des collectivités, qui est essentiel au maintien et au développement de leurs activités. Pour cela, elles sont amenées à passer par de la professionnalisation, de la mise en réseau, de l'accompagnement technique et de la mutualisation de moyens afin d'assurer leur pérennisation.

40 % fonctionnent sans soutien des partenaires publics, en auto-financement ou avec l'aide de partenaires privés.

Partenaires privés

54 % ont des partenaires privés

* Sont inclus dans les partenariats : le financement, les aides en nature (locaux, aides logistiques...).

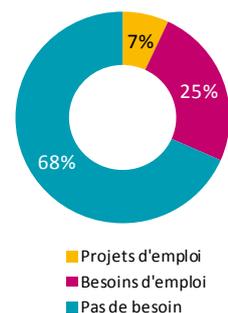
Création d'emplois

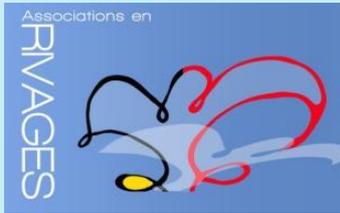
7 % ont un projet de création d'emploi

25 % ont exprimé des besoins en termes d'emploi, mais pas de projet faute de capacité financière

Deux natures de besoins sont exprimées : d'une part les besoins liés à la gestion et d'autre part des compétences techniques très spécifiques. Les pistes d'emploi concernent des postes à temps partiels et éventuellement des emplois mutualisés.

L'isolement des associations entraîne un manque d'information sur les possibilités de facilités d'emploi et l'engagement associatif (emplois aidés, emplois mutualisés, volontariat, valorisation du bénévolat...).





RIVAGES

« Collectif d'associations du Val d'Adour, agitateur de territoire et initiateur de rêves ! »

Date de création : 2000

Statut : Association loi 1901

Secteur d'activité : Soutien et services aux entreprises (associations)

Territoire d'intervention : Pays du Val d'Adour, Hautes-Pyrénées

Le défi

Comment faire des associations un véritable acteur de l'innovation et du changement, et un partenaire à part entière du développement territorial ?

Les activités

RIVAGES, association d'éducation populaire,

- rassemble des associations et des citoyens qui ont envie d'agir sur leur territoire,
- oriente, conseille et accompagne les porteurs de projets associatifs,
- participe à la mise en réseau et à la dynamique des acteurs associatifs,
- participe à l'animation du territoire (Conseil de Développement, politique du Pays du Val d'Adour)
- propose des formations pour la structuration et la gestion des associations (comptabilité, gestion, gestion sociale, gouvernance, montage de projets, communication, création de site, de newsletter, utilisation des logiciels du libre, des outils collaboratifs...),
- propose des services pour accompagner les associations dans la gestion de leur projet, leur gestion administrative, sociale, comptable, maintenance informatique, présence sur Internet,
- organise des réunions publiques d'information CRIB, conférences, débats, colloques, séminaires, forum... en partenariat et à la demande (journées de l'eau en Val d'Adour, journée d'information sur l'ESS, rencontre des associations de solidarité internationale...),
- coordonne/participe à des projets inter associatifs (formations publics en insertion, événements inter associatifs, journées thématiques : ESS, de l'eau, Fête de la Paix...),
- met à disposition gratuitement du matériel de bureautique (vidéo projecteur, photocopies à prix coûtant, paperboard, ordinateurs...) et du matériel logistique (gobelets réutilisables, verres ballon, achats groupés de papier recyclé...).

Chiffres-clés

- 4 salariés
- 14 administrateurs, 16 bénévoles
- 35 associations adhérentes
- 45 associations et porteurs de projets accueillis et accompagnés en 2014

Points d'excellence et d'innovation

- *Gouvernance démocratique et participative* : gouvernance associant salariés et bénévoles dans une dynamique participative. L'association vit au quotidien les valeurs d'éducation populaire, de coopération et d'équité dont elle fait la promotion auprès des associations qu'elle accompagne.
- *Bien ou service nouveau répondant à un besoin non ou mal satisfait* : développement des compétences et innovation dans la maîtrise des outils faisant appel à l'intelligence collective, la coopération, la collaboration avec l'aide des TIC ; mis au service des adhérents.
- *Système partenarial, coopératif, de mutualisation* : co-construction des formations / prestations d'accompagnement avec les adhérents, pour des réponses les plus adaptées à leurs besoins et contraintes (budget, disponibilité, prérequis...) dans une perspective d'acquisition de leur autonomie et de fonctionnement en réseau. Coordination de projets interassociatifs d'animation du territoire (journées thématiques, colloques, séminaires...).

Contact

Hélène Knoll, coordinatrice
Maison des Associations, 65500 ARTAGNAN
05 62 31 88 59 – collectif.rivages@gmail.com
www.collectif-rivages.fr



« Des valeurs, des idées et du savoir-faire ! »

Date de création : 2009

Statut : SARL-SCOP

Secteur d'activité : Information, communication, TIC

Territoire d'intervention : Pays du Val d'Adour et alentours

Le défi

Comment faire de la communication l'affaire de tous et par là-même (ré)inscrire chaque habitant dans la politique en tant que vie de et dans la cité ?

Les activités

Œuvrant depuis 2009 au cœur du Pays du Val d'Adour, PopKom dispose d'une sérieuse connaissance du territoire. Travaillant pour le milieu associatif autant que pour des institutions et collectivités locales, l'Agence a toujours privilégié un travail de proximité effectué en concertation et co-construction.

Deux axes de travail sont développés : **communication et identité graphique** (conception, réalisation et co-écriture de supports, conseil) ; **animations** (organisation et coordination d'événements, soutien à la coordination d'une équipe de bénévoles, prise en charge du travail administratif d'associations, animation de débats et retranscription, diffusion et animation de supports de communication).

Chiffres-clés

- 3 salariées associées
Synthia Poutch (responsable de conception), Aurélie Salin (responsable de conception), Lindsey Heredero (comptable)
- Chiffre d'affaires HT 2013 : 71 400 €

Points d'excellence et d'innovation

- *Gouvernance démocratique et participative (interne et externe)* : organisation de comités de rédaction constitués d'élus, techniciens et citoyens pour construire des supports de communication ayant du sens ; animation selon une méthodologie participative.
- *Gestion des ressources humaines favorisant la qualité de l'emploi et la qualité de vie au travail* : autonomie et responsabilité des salariées sur leurs projets et collaboration, bienveillance, appui mutuel de l'équipe.
- *Partage équitable des richesses* : salaire horaire identique pour toutes, pas de rapport de subordination entre salariées ni de compensation salariale pour la gérante.

Contact

Synthia Poutch, gérante
30, rue du Maréchal Joffre 65700 Maubourguet
09 54 03 45 67
contact@agencepopkom.fr
www.agencepopkom.fr

LE RELAIS 32 et 64

Date de création : 2008

Statut : SCOP / Entreprise d'Insertion (EI)

Secteur d'activité : Insertion par l'activité économique ; Environnement, énergie, éco-activités.

Territoire d'intervention : Haute Garonne, Lot et Garonne, Gers, Ariège, Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantiques.

Le défi

Comment faire d'une matière une source de création d'emplois durables et solidaires ?



Les activités

Le Relais est une Entreprise d'Insertion créée en Nord-Pas-de-Calais en 1984 par des bénévoles d'Emmaüs pour redonner des perspectives d'avenir aux jeunes en créant une activité de ramassage de fripes. L'établissement du Relais 32/64 contribue à créer de l'emploi durable à destination de personnes en difficulté par la collecte de textiles, linge et chaussures (en containers), le tri, le réemploi (découpe de chiffons d'essuyage, fabrication d'isolant) et la revente en boutiques ou l'export.

Chiffres-clés

- 96 salariés, dont 5 associés
- 15 tonnes triées par jour
- 4 boutiques alimentées par le tapis de tri
- 1 150 conteneurs répartis dans le Sud Ouest

Points d'excellence et d'innovation

- *Gouvernance démocratique et participative (interne et externe) :* réunion générale mensuelle ; principe de vote en interne à l'établissement local par les salariés et relatif à des décisions complémentaires à celles du conseil d'administration national ; groupes de travail.
- *Partage équitable des richesses, échelle de salaire :* partage des bénéfices proportionnellement au temps de travail, échelle de salaires de 1 à 3, salaires plafonnés indexés sur le Smic.
- *Lutte contre les exclusions et les inégalités :* résolution des problématiques sociales et économiques des personnes en insertion, emplois à temps plein, accompagnement pour créer un projet professionnel et retrouver un emploi.

Contact

Elodie Bonnemaison, responsable des Relais 32 et 64
24, route de Mirande 32230 MARCIAC
lerelais32@lerelais.org
05 62 09 84 37
www.lerelais.org

« Un lieu pour un lien »

Date de création : 2010

Statut : Association loi 1901

Secteur d'activité : Action sociale

Territoire d'intervention : Bassins de vie de Marciac - plaisance et environs

Le défi

Comment promouvoir, organiser, gérer des actions au service du développement social local ?

Les activités

Promouvoir, organiser, coordonner et gérer des actions dans le domaine de l'animation sociale, de l'action sociale, du développement social local et des services à toutes les catégories de la population. Episode œuvre, dans un esprit de service public, dans une démarche de partenariat, non confessionnelle et apolitique, à l'animation de la vie sociale. Organisation d'ateliers sur différents thèmes : cuisine, couture, peinture sur verre, marche, informatique (initiation, perfectionnement), encadrement, vannerie. Participation au marché de l'event, fabrication d'objets dont le bénéfice va à des associations caritatives.



Chiffres-clés

- 139 adhérents
- 16 ateliers différents organisés
- 10 participants en moyenne par atelier

Points d'excellence et d'innovation

- *Lutte contre les exclusions et les inégalités :* aide aux publics en difficulté afin de rétablir l'image de soi et appui à la réinsertion à la société au travers de la participation à des actions collectives.
- *Public cible / bénéficiaires :* organisation d'ateliers intergénérationnels permettant de créer du lien entre les différentes composantes de la société.
- *Dynamique de coopération avec des partenaires locaux :* travail en partenariat avec les mairies, les communautés de communes, les services sociaux du conseil général, point CAF, MSA ; organisation d'actions avec les maisons de retraite et centres de loisirs.

Contact

Claudie Bertrand
Immeuble DOJO, place des Arènes, 32160 Plaisance
05 62 03 85 47
association.episode@orange.fr

« Permettre à des auteurs de se faire connaître »

Date de création : 2001

Statut : Association loi 1901

Secteur d'activité : Information - communication, culture

Territoire d'intervention : Hautes Pyrénées, Gers, Landes, Haute Garonne, Gironde, Lot et Garonne

Le défi

Comment accompagner les auteurs livrés à eux-mêmes qui font de petits tirages ?

Les activités

Les éditions du Val d'Adour ont pour objet la promotion, par l'édition et l'animation, de la culture régionale et de son patrimoine. Dans ce cadre, l'association organise le salon du livre à Vic-en-Bigorre tous les deux ans et organise une soirée de lancement à chaque sortie d'un nouveau livre. Au travers de son activité éditoriale, elle aide les auteurs à avoir une présentation professionnelle pour leurs œuvres avec l'aide d'un graphiste et organise la vente des ouvrages.



Chiffres-clés

- 20 adhérents
- 2 à 3 livres édités par an
- 38 auteurs publiés
- 300 à 500 exemplaires de chaque tirage

Points d'excellence et d'innovation

- *Bien ou service nouveau répondant à un besoin non ou mal satisfait :* accès à l'édition pour des auteurs qui, de par le faible nombre d'exemplaires édités, se voient refusés par les grandes maisons d'édition.
- *Ancrage territorial, participation au développement local :* mise en avant d'auteurs locaux et contribution à la rencontre avec le public et d'autres auteurs au cours du salon du livre ; contribution au rayonnement culturel du sud-ouest par les thèmes des ouvrages édités.

Contact

Robert-Alain Mouchet
Avenue des acacias, BP 70080, 65501 Vic-en-Bigorre Cedex
05 62 96 28 31
robert.mouchet@orange.fr



LE JARDIN SOLIDAIRE DE L'ADOUR

« *Producteur de goût et de solidarité, le Jardin de l'Adour associe le maraîchage Bio à*

l'insertion de ses salariés », Robert MEILLE, Vice-président et gérant.

Date de création : 2007

Statut : Association loi 1901 / Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)

Secteur d'activité : Insertion par l'activité économique, Agriculture et Environnement, Consommation responsable et circuits alimentaires courts.

Territoire d'intervention : Val d'Adour Gersois entre Aignan, Nogaro, Le Houga, Riscle, Saint-Germé, Viella, Plaisance et Marciac.

Le défi

Comment instituer localement une démarche solidaire, écologique et économique, fondée sur le travail de maraîchage BIO, pour faire mûrir les projets réinsérants des salariés ?



Les activités

L'objectif est de créer un lien entre les populations par le biais de la production et de la consommation de légumes et fruits 100% Bio. Dans ce cadre, l'association travaille à 1/ redonner le goût et la discipline du travail aux salariés en insertion (formation comme ouvriers-maraîchers et accompagnement de l'adaptation à l'emploi marchand dans les secteurs porteurs) ; 2/ proposer aux adhérent-clients de soutenir économiquement la démarche en consommant local et bio ; 3/ animer un réseau d'entreprises partenaires désireuses ou susceptibles d'accueillir les salariés.

Chiffres-clés

- 50 salariés en insertion suivis et accompagnés depuis 2008 ; 60 à 80% sont durablement réinsérés à la sortie
- 80 adhérents
- 15 tonnes produites par an pour 60 paniers / semaine

Points d'excellence et d'innovation

- **Lutte contre les exclusions et les inégalités :** insertion professionnelle, politique d'égalité Femmes/Hommes dans le recrutement et sur les postes de travail ; accueil de salariés anciens SDF et/ou souffrant d'addictions lourdes.
- **Partenariats et gouvernance :** association de bénévoles et de salariés aux postes clé de la gestion de l'entreprise (direction économique, animation commerciale et entretien général) ; partenariat avec la Banque Alimentaire pour l'alimentation des personnes précaires.

Contact

Robert MEILLE, Vice-président et gérant
A Marchand 32400 CAHUZAC SUR ADOUR
accueil.jardinadour32@orange.fr
05 62 69 43 98



« *Du producteur au consommateur, autour de Maubourguet* »

Date de création : 2014

Statut : Association loi 1901

Secteur d'activité : Agriculture

Territoire d'intervention : Pays du Val d'Adour, autour de Maubourguet

Le défi

Comment rapprocher les producteurs locaux impliqués dans une démarche qualité environnementale et les consommateurs désireux de produits de saison, et créer sur le territoire des espaces de rencontre et de lien social ?

Les activités

Gourmand'ici met en lien les producteurs et les consommateurs, qui bénéficient d'un panier hebdomadaire de produits locaux de qualité. La distribution des paniers est organisée comme un moment convivial participant de la rencontre entre producteurs et consommateurs mais surtout entre habitants d'un même territoire.

L'association veille à garantir des prix et des rémunérations équitables, et à favoriser l'égalité sociale en proposant des tarifs adaptés aux moyens de chacun. Les adhérents se sont également mobilisés pour porter des actions culturelles favorisant le lien social sur le territoire, et l'association souhaite développer des animations, des formations, de l'information, des échanges.



Chiffres-clés

- 50 adhérents
- 15 producteurs
- 1 marché / livraison par semaine

Points d'excellence et d'innovation

- **Respect de l'environnement :** produits 100% locaux issus d'une démarche qualité environnementale.
- **Modèle économique innovant :** adhérents, producteurs et consommateurs travaillent ensemble sur le territoire.
- **Ancrage territorial, circuits courts, participation au développement local :** association du développement économique de l'agriculture locale et de l'émergence d'espaces de rencontre et de lien social.

Contact

Maison des Associations, 1 bis rue Bousquet, 65500 Artagnan
06 89 49 74 06
gourmandici65@gmail.com
www.gourmandici.fr

ASSOCIATION FONCIÈRE LA RIBÈRE

« *Relier le consommateur au producteur par la terre* »

Date de création : 2010

Statut : Association loi 1901

Secteur d'activité : Agriculture

Territoire d'intervention : haut bassin de l'Adour, Gers et Hautes-Pyrénées

Le défi

Comment répondre au manque de production locale de légumes en agrobiologie et aider les paysans à s'installer ?

Les activités

La Ribère a pour objectif de réunir toutes les personnes concernées par le développement d'un type d'agriculture paysanne préservant la biodiversité et l'environnement, l'installation et le maintien d'activités paysannes, l'acquisition collective de la terre, la distribution en circuits courts, la mise en valeur des terres agricoles en tant que moyen de maintenir une campagne vivante.

Achat de terrains fonciers pour la mise à disposition (et non le don gracieux) de terres pour les agriculteurs en fermage dans le but de permettre l'installation de jeunes agriculteurs.



Chiffres-clés

- 30 adhérents
- 1 jeune agriculteur installé payant un fermage de 400 € / an
- 2,8 hectares achetés pour 30 000 € dont 5 000 € de dons et 25 000 € d'apport en fond associatif sans intérêt

Points d'excellence et d'innovation

- **Public bénéficiaire :** contribution à l'installation de jeunes agriculteurs hors cadre en facilitant l'accès à la terre
- **Modèle économique innovant :** participation de toutes les parties prenantes indépendamment du montant de leur investissement, grâce à la forme associative de l'achat collectif (qui se fait habituellement sous forme de GFA ou SCI).
- **Prise en compte et gestion des externalités de l'activité :** promotion et diffusion de la notion de bail environnemental (bail conclu avec l'agriculteur, non opposable juridiquement).

Contact

Come Germani
9 route des Pyrénées, 65700 Labatut-Rivière
06 86 78 93 25
asso.la.ribere@gmail.com
http://laribere.org

Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, articles 1, 2 et 15



La définition de l'ESS est dite « inclusive », et intègre les **associations, coopératives, mutuelles et fondations**, ainsi que des sociétés commerciales de type **entreprises sociales** qui répondent à un certain nombre de critères. L'ouverture du périmètre est ainsi contrôlée par un cadre strict. Peu importe ses statuts, l'entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire l'est par le respect de principes éthiques forts. En cela, l'ESS n'est pas un secteur mais bien un mode d'entreprendre présent dans tous les domaines d'activité, où les femmes et les hommes prédominent face au capital.

L'Economie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Les entreprises de l'ESS remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- Un **but poursuivi** autre que le seul partage des bénéfices ;
- Une **gouvernance démocratique**, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ;
- Une **gestion** conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise;
 - Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.

L'économie sociale et solidaire est composée des **activités de production, de transformation, de distribution, d'échange et de consommation de biens ou de services**, sous la forme de coopératives, d'unions, de mutuelles de fondations ou d'associations, et de sociétés commerciales qui, aux termes de leurs statuts, remplissent certaines conditions, notamment la recherche d'une utilité sociale.

Sont considérées comme poursuivant une **utilité sociale** les entreprises dont l'objet correspond à une des trois conditions suivantes :

- Apporter un **soutien à des personnes en situation de fragilité** soit du fait de leur situation économique ou sociale, soit du fait de leur situation personnelle, de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social. Ces personnes peuvent être des salariés, des usagers, des clients, des membres ou des bénéficiaires de cette entreprise ;
- Contribuer à la **lutte contre les exclusions et les inégalités** sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale ;
- Concourir au **développement durable** dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la **transition énergétique** ou à la **solidarité internationale**.

Est considéré comme relevant de l'**innovation sociale** le projet consistant à offrir des produits ou des services présentant l'une des caractéristiques suivantes :

- Soit **répondre à des besoins sociaux non ou mal satisfaits**, que ce soit dans les conditions actuelles du marché ou dans le cadre des politiques publiques;
- Soit répondre à des besoins sociaux **par une forme innovante d'entreprise, par un processus innovant de production de biens ou de services ou encore par un mode innovant d'organisation du travail**. Les procédures de consultation et d'élaboration des projets socialement innovants auxquelles sont associés les bénéficiaires concernés par ce type de projet ainsi que les modalités de financement de tels projets relèvent également de l'innovation sociale.

Sources : Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique.
Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, par les acteurs de l'ESS et le Conseil National des CRESS (CNCRESS), 20 novembre 2014.



L'économie sociale et solidaire regroupe des entreprises qui se sont fédérées autour de valeurs et de l'intérêt collectif de leurs membres ou de l'intérêt général et sociétal qu'elles servent. Elles prônent une autre économie basée sur des **valeurs** et un **mode de gouvernance spécifiques**, et interviennent dans **tous les secteurs d'activité** : protection des personnes et des biens, approvisionnement, financement, logement, insertion sociale, lutte contre les inégalités, environnement, etc.

Ces structures de l'ESS qui entreprennent "autrement" sont des **moteurs pour l'emploi**, mais aussi pour le **développement économique et social des territoires**, au service d'une plus grande cohésion sociale.

Un socle commun de valeurs...

Plusieurs principes communs reposant sur des valeurs de solidarité, liberté et égalité, les rassemblent :

- La **liberté d'adhésion** : chaque personne (individuelle ou personne morale) a la possibilité d'adhérer à une organisation de l'ESS ou de s'en retirer comme elle l'entend.
- La **gestion collective, démocratique et participative** : les dirigeants sont élus, en assemblée générale comme en conseil d'administration, les instances de décisions sont collectives, reposant sur le principe « une personne = une voix » et non sur le principe « une action = une voix ».
- La **non-lucrativité ou la lucrativité limitée** : la majorité ou totalité des excédents est réinvestie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués.
- Les **principes de solidarité et de responsabilité** guident la mise en place des actions dans une démarche de développement durable.

... pour des sociétés de personnes, non de capitaux

Les structures de l'économie sociale et solidaire se définissent comme des groupements de personnes et non de capitaux, porteuses d'un **projet à la fois économique (activités, emplois) et d'intérêt collectif**. Les membres peuvent être impliqués tout à la fois dans la création, l'activité et la gouvernance de ces structures. C'est le **principe de la double qualité**.

Répondre aux besoins non satisfaits des populations et des territoires, contribuer à un développement local, durable et solidaire, sont des objectifs qui priment sur la recherche du profit financier.

Des emplois et entreprises non délocalisables

Créées à l'initiative d'acteurs locaux et de citoyens, les organisations et entreprises de l'ESS **s'ancrent dans les territoires**, portent des services de proximité et créent des emplois non délocalisables. Elles sont capables de mobiliser une diversité d'acteurs autour de projets au service du **développement local**. L'ESS favorise également les ressources locales en s'appuyant sur des circuits courts ou en soutenant la mise en place et le maintien d'**activités économiques locales**.



La CRESS Midi-Pyrénées

Association loi 1901 créée en 2003, elle regroupe les réseaux et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans la région : associations, coopératives, mutuelles, fondations, syndicats d'employeurs de l'ESS.

Plateforme régionale de l'ESS, elle assure un rôle consulaire pour :

- ▶ promouvoir l'ESS et la représenter auprès des pouvoirs publics et dans les instances de décision ;
- ▶ développer la coordination des acteurs de l'ESS et appuyer leur capacité de structuration à l'échelle territoriale ;
- ▶ favoriser le développement des activités et l'innovation sociale au sein des entreprises de l'ESS ;
- ▶ faire connaître l'ESS et sa contribution à l'économie et au développement de la région.

- ▶ Agir pour les acteurs de l'ESS en Midi-Pyrénées
- ▶ Renforcer l'influence politique de l'ESS
- ▶ Promouvoir la valeur ajoutée de l'ESS
- ▶ Structurer l'ESS sur les territoires

L'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées

En 2010, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées a créé un Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire pour contribuer à connaître, faire connaître et reconnaître l'ESS en région et favoriser son développement.

« L'Observation au service de l'Action » : il met son expertise au service de projets transversaux. Les productions et analyses étant des leviers à la mise en place d'actions et de projets, cet outil sert de support à l'action de la CRESS, des acteurs de l'ESS et des pouvoirs publics.

► Offre de services

- Etudes thématiques et territoriales (panoramas, données de cadrage, études qualitatives, diagnostics territoriaux, enquêtes par questionnaire, notes de conjoncture, baromètres)
- Conseil (qualification de l'information, appui méthodologique)
- Outils d'aide au pilotage, à la décision et à l'animation territoriale
- Repérage des acteurs de l'ESS, production de bases de données
- Communication : publications, conférences, diffusion de l'information

► Le réseau des Observatoires de l'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS Midi-Pyrénées fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les CRESS et le CNCRESS.

Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce **portrait de territoire ESS du Pays Val d'Adour**, afin de mieux analyser les spécificités de l'ESS, et bien que le Pays soit en partie sur la région Aquitaine, la région Midi-Pyrénées a été choisie comme territoire de référence afin de comparer les données.

Les données du Pays ont été construites à partir de l'agrégation des données des six EPCI qui le composent. Ce travail a été rendu nécessaire car les "données Pays" fournies par l'Insee pour l'année 2012 concernent l'ancien **périmètre** du Pays du Val d'Adour. Seules les données sur les secteurs d'activité dans le Pays sont basées sur cet ancien périmètre, le secret statistique étant trop important à l'échelle des EPCI. Néanmoins, la structure de l'ESS par secteur est relativement similaire entre l'ancien et le nouveau périmètre. Le « champ » utilisé est indiqué systématiquement avec la source des données.

L'Observatoire Régional de l'ESS met en cohérence et articule plusieurs sources de données, à partir du **périmètre de l'ESS** normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIIESES. Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations (associations lois 1901, 1908), Coopératives (coopératives d'usagers, de production, agricoles, multisociétaires, d'entreprises et coopératives bancaires), Mutuelles (mutuelles de santé et prévoyance, mutuelles d'assurance), Fondations, dont certaines activités sont exclues. Ce périmètre évoluera en 2015/2016 pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises sociales par la Loi ESS du 31 juillet 2014.

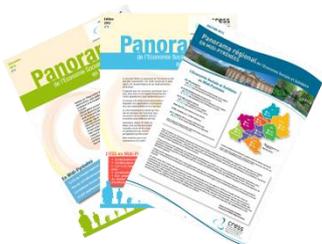
CLAP est la source utilisée pour fournir des statistiques localisées jusqu'au niveau communal, et la référence pour les comptages par territoire des volumes d'entreprises et d'emplois. La base **DADS** est utilisée pour les analyses en termes de structures d'emploi sur les indicateurs absents de la source CLAP (tranches d'âge, tailles d'entreprise...). Les données CLAP et DADS sont livrées systématiquement 2 ans après leur collecte, ainsi les données traitées dans ce document portent sur l'année disponible la plus récente : 2012.

Sont pris en compte uniquement les **établissements** ayant une fonction d'employeur. Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Ainsi, une même entreprise peut avoir plusieurs établissements sur différents territoires. Concernant l'**emploi**, le champ couvert est celui des postes « non annexes » (rémunération annuelle supérieure à 3 SMIC mensuels ou emplois de plus de 30 jours et de plus de 120 heures sur l'année et 1,5 heure par jour). La **masse salariale** brute indiquée n'inclut pas les charges patronales.

Les études de l'Observatoire régional de l'ESS

L'Observatoire met en place une série d'études et se développe particulièrement depuis 2013. Certaines publications sont réalisées de manière ponctuelle, d'autres sont actualisées régulièrement.

Les Panoramas régionaux de l'ESS



Les Panoramas départementaux de l'ESS



Les Baromètres conjoncturels de l'ESS



Les Focus thématiques



Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Midi-Pyrénées
70, boulevard Matabiau – 31000 TOULOUSE
Présidente : Elvire DE ALMEIDA-LOUBIERE
Directrice : Patricia EON
Chargée de projets Observatoire : Aurélie ZUSSY-STIRER
05 62 16 65 52, a.zussy.stirer@cress-midipyrenees.org

En partenariat avec :

